

Bon de Commande
n°

Le Bon de Commande est renseigné par l'Exploitant : il constitue la réponse à la demande exprimée par le Candidat. Le modèle présenté reprend la totalité des prestations proposées à l'ORM. Certaines parties seront à supprimer / adapter pour tenir compte de la demande formulée par le Candidat.

Si les tableaux sont trop volumineux pour être insérés dans le texte du Bon de Commande, ils pourront être joints sur une page séparée voire dans un fichier. Seul le total sera alors à reporter dans le texte.

Le Bon de Commande n°..... est établi avec des réserves :

☐ Non ☐ Oui

Préciser lesquelles (*ex : validation de la compatibilité du Matériel Roulant avec les Installations*) :

.....
.....
.....

Entre

SNCF Voyageurs Loire Océan, Société par Actions Simplifiées, dont le siège social est situé : 131 boulevard Ernest Dalby, 44 000 Nantes, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 834 296 139 et représentée par en qualité de

Ci-après également désignée « **l'Exploitant** »

D'une part,

Et

....., Société dont le siège social est situé immatriculée au RCS de sous le numéro et représentée par en qualité de

....., dûment habilité à cet effet,

Ci-après également désignée « **le Candidat** »

D'autre part,

Ci-après désignées individuellement et collectivement « **Partie** » ou les « **Parties** ».

1) Objet du Bon de Commande

En complément des conditions générales d'exécution du Contrat référencé : (ci-après le « *Contrat* »), dont la signature est préalable à toute exécution de la commande de prestation programmable, le Bon de Commande fait partie du processus d'attribution des capacités, tel que défini dans l'ORM.

Il a pour objet :

- La mise à disposition d'Installations d'un Centre d'Entretien de l'Exploitant (ci-après les « *Installations* ») pour des Opérations de Maintenance légère (hors reprofilage d'essieux) ou de nettoyage, réalisées par le Candidat ou ses sous-traitants

- La fourniture de Prestations de maintenance légère préventive et corrective (hors reprofilage d'essieux)
- La fourniture de Prestations de reprofilage des essieux
- La fourniture de Prestations de nettoyage
- La fourniture de Prestations logistiques
- La fourniture de Prestations de pré-conditionnement des voitures
- La fourniture de contrôles techniques
- La fourniture de Prestations de stationnement

sur les Matériels ferroviaires Roulants (ci-après les « *Véhicules* ») du Candidat qui agit en qualité de [mention inutile à barrer par le Candidat : ECM – Détenteur – Transporteur].
(ci-après les « *Prestations* »)

Le présent Bon de Commande concerne le(s) Véhicule(s) suivant(s) :

Type de matériel roulant	Série	N° véhicule

La Prestation est exclusivement limitée au contenu du Bon de Commande, décrit ci-après.

2) Durée de la Commande

Le Bon de Commande est établi pour la période du au

3) Lieu de réalisation des Prestations

Les prestations sont réalisées sur le Site de (ci-après le « Site »).

4) Description des Prestations

a. Accès aux installations

La Prestation consiste pour l'Exploitant à mettre à disposition du Candidat des Installations pour la réalisation d'Opérations de Maintenance légère (hors reprofilage d'essieux) ou de nettoyage par le Candidat lui-même ou ses sous-traitants. Le cas échéant, la Prestation consiste en outre à fournir des produits consommables du catalogue de SNCF Voyageurs.

Les produits consommables sont mis à disposition conformément aux besoins exprimés par le Candidat par mail auprès du Site, 72 heures avant sa venue.

Les Installations sont mises à disposition conformément aux renseignements sur le Véhicule fournis par le Candidat dans son expression de besoins.

Seuls les voies, outillages et autres services associés cochés ☒ ci-après, sont disponibles sur le Site et peuvent être utilisées par le Candidat.

- ✓ Voies et équipements en extérieur :
- ☐ Voie(s) de terre-plein ;
 - ☐ Voie(s) sur fosse simple (une fosse centrale) ;
 - ☐ Voie(s) sur fosse triple (une fosse centrale et deux fosses latérales) ;
 - ☐ Voie(s) sur fosse simple équipée(s) de passerelles permettant un accès à la toiture du Matériel Roulant ;
 - ☐ Voie(s) sur fosse triple équipée(s) de passerelles permettant un accès à la toiture du Matériel Roulant ;
 - ☐ Voie(s) équipée(s) d'installations fixes de vidange WC ;
 - ☐ Voie(s) équipée(s) de machine à laver ;
 - ☐ Autres équipements de la voie extérieure (à préciser) :
- ✓ Voies et équipements en intérieur :
- ☐ Voie(s) extérieures attenantes à l'atelier ;
 - ☐ Voie(s) d'atelier hors fosse ;
 - ☐ Voie(s) d'atelier avec fosse simple ;
 - ☐ Voie(s) d'atelier avec fosse triple ;
 - ☐ Voie(s) de mise en attente ;
 - ☐ Autres équipements de la voie intérieure (à préciser) :
- ✓ Outillages sur voies en intérieur :
- ☐ Moyen(s) de levage par chevalet ;
 - ☐ Monte-charges ;
 - ☐ Elévateur(s) de bogies ;
 - ☐ Passerelle(s) d'accès de toiture ;
 - ☐ Plates-forme(s) Elévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) ;
 - ☐ Pont(s) ;
 - ☐ Vérin(s) en fosse.
- ✓ Autres services associés :
- ☐ Déplacement de pièces du Candidat ;
 - ☐ Entreposage de pièces et matériels du Candidat.
 - ☐ Autres services (à préciser) :

Pour la mise à disposition des installations, les créneaux horaires suivants (semaine type) sont accordés :

N° véhicule	Type & longueur de voie	Créneaux horaires accordés						
		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.

Les entrées / sorties du site (semaine type) correspondantes sont :

N° véhicule	Présence sur le Site	Arrivée et départ du Centre d'Entretien						
		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
	Entrée							
	Sortie							
	Entrée							
	Sortie							

b. Services de maintenance légère hors reprofilage d'essieux

Pour les opérations dénombrables, la Prestation consiste pour l'Exploitant à réaliser les opérations de maintenance préventive et préventive telles que demandées par le Candidat dans son cahier des charges et après confirmation par l'Exploitant de sa bonne capacité de réalisation (le cahier des charges est joint au présent Bon de Commande).

La volumétrie annuelle des opérations de maintenance légère est :

Série / sous-série / variante	Type d'opération	Quantité annuelle

Les créneaux horaires pour la réalisation des opérations de maintenance sont précisés conformément aux dispositions du point 5 c) du présent Bon de Commande.

Pour les opérations non dénombrables, la Prestation consiste pour l'Exploitant à réaliser les opérations de maintenance corrective dans le cadre d'un dispositif d'intervention (ex : astreinte).

Le dispositif de maintenance corrective couvrant les opérations non dénombrables est le suivant :

.....
.....

(Décrire le dispositif d'intervention souhaité et indiquer un nombre prévisionnel d'heures de maintenance corrective par spécialité)

La Prestation est proposée selon les renseignements sur le Véhicule fournis par le Candidat dans son expression de besoins.

La Prestation comprend les produits et les pièces consommables dans les cas de figure décrits dans l'Offre de Référence Maintenance.

Les entrées / sorties du site (semaine type) correspondantes sont :

N° véhicule	Présence sur le Site	Arrivée et départ du Centre d'Entretien						
		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
	Entrée							
	Sortie							
	Entrée							
	Sortie							

c. Services de reprofilage d'essieux

La définition précise de la Prestation attendue de l'Exploitant est fournie par le Candidat, à chaque venue, en renseignant, pour le Véhicule, tous les champs nécessaires du tableau de l'*additif « Données d'entrée TEF »* de l'Annexe 2.9.

Par ailleurs, le Candidat doit indiquer, sur ce tableau de données d'entrée, les motifs de reprofilage. En cas de taille de défaut trop importante pouvant endommager les Installations (notamment l'outillage du tour en fosse), l'Exploitant sera fondé à ne pas donner suite à la demande de reprofilage, comme prévu par le Contrat.

Sauf si le Candidat fait le choix express (à l'emplacement prévu à cet effet dans l'*additif « Données d'entrée TEF »* de l'Annexe 2.9), de réaliser lui-même les Opérations connexes (*démontage, remontage et réglage des organes mécaniques*) avant et après l'Opération de reprofilage, le Candidat doit également fournir à l'Exploitant :

- Les procédures et modes opératoires avant et après l'usinage :
- Une feuille de traçabilité relative aux Opérations de démontage, remontage et réglage à réaliser sur les organes mécaniques impactés par le reprofilage (feuille qui sera à remplir par l'Exploitant et ensuite cosignée par l'Exploitant et le Candidat, à l'issue des travaux, pour permettre la sortie du Véhicule).

L'arrivée du Véhicule sur les Installations du Site est programmée de sorte qu'elle comprend un créneau de mise en attente avant le passage au tour en fosse d'au minimum quatre (4) heures et d'au maximum six (6) heures avant le créneau horaire réservé pour la Prestation.

Sauf cas de force majeure tel que précisé au Contrat, le Candidat doit reprendre le Véhicule dans les six (6) heures (*créneau de mise en attente après passage au tour en fosse*) qui suivent la sortie programmée du Véhicule du tour en fosse. La reprise du Véhicule par le Candidat sera formalisée dans l'*additif « Données de sortie TEF »* de l'Annexe 2.9.

La Prestation n'inclut aucune autre Opération que celles indiquées dans l'*additif « Données d'entrée TEF »* de l'Annexe 2.9 et à l'ORM.

A l'issue de la réalisation de la Prestation, le tableau des données de sortie établi par l'Exploitant selon le modèle de l'*additif « Données de sortie TEF »* de l'Annexe 2.9 et remis au Candidat mentionnera les données illustrant les nouvelles caractéristiques des essieux usinés.

La volumétrie annuelle des prestations de reprofilage est :

Série / sous-série / variante	Type d'essieu Moteur / Porteur	Quantité annuelle d'essieux à reprofilage

d. Services de nettoyage

La Prestation consiste pour l'Exploitant à faire réaliser par ses sous-traitants les opérations de Nettoyage du Matériel Roulant du Candidat, conformément aux conditions particulières annexées au présent Bon de commande (*précision à supprimer si non-applicable*).

La Prestation est proposée selon les renseignements sur le Véhicule fournis par le Candidat dans son expression de besoins.

La Prestation comprend les produits de nettoyage dans les cas de figure décrits dans l'Offre de Référence Maintenance.

La volumétrie annuelle des prestations de nettoyage de Matériel Roulant, est :

Série	Nombre de caisses	Type d'opération	Quantité annuelle

Les créneaux horaires suivants (semaine type) sont accordés :

Nombre véhicules	Type d'opération	Créneaux horaires de mise à disposition des Véhicules						
		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.

Toute modification du planning est à remonter à au plus tard jours avant l'opération concernée. En deçà de ce délai, la prestation est facturée au Candidat.

Les entrées / sorties du site (semaine type) correspondantes sont :

N° véhicule	Présence sur le Site	Arrivée et départ du Centre d'Entretien						
		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
	Entrée							
	Sortie							
	Entrée							
	Sortie							

e. Services logistiques

La Prestation consiste pour l'Exploitant à fournir un complément de consommables.

Seuls les services cochés ☒ ci-après, sont disponibles sur le Site et peuvent être fournis au Candidat :

- ☐ *Complément de sable ;*
- ☐ *Complément de lave-vitre ;*
- ☐ *Complément de liquide de refroidissement ;*
- ☐ *Complément d'huile moteur.*

La Prestation est proposée selon les renseignements sur le Véhicule fournis par le Candidat dans son expression de besoins.

La Prestation comprend les consommables tels que décrits dans l'Offre de Référence Maintenance.

f. Services de pré-conditionnement des voitures

La Prestation consiste pour l'Exploitant à réaliser le pré-conditionnement des voitures.

La Prestation est proposée selon les renseignements sur le Véhicule fournis par le Candidat dans son expression de besoins.

La volumétrie annuelle des prestations de pré-conditionnement des voitures est de :

Série	Nombre de caisses	Quantité annuelle

Les créneaux horaires suivants (semaine type) sont accordés :

Créneaux horaires de mise à disposition des Véhicules pour le pré-conditionnement							
Nombre véhicules	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.

g. Services de contrôle technique

La Prestation est décrite dans le document technique produit par l'Exploitant en réponse au cahier des charges du Candidat, dans lequel il définit la consistance des contrôles à réaliser, et joint au présent Bon de Commande.

La prestation est proposée selon les renseignements sur le Véhicule fournis par le Candidat.

La volumétrie annuelle pour les contrôles techniques est de Véhicules.

h. Stationnement

La Prestation consiste à mettre à disposition du Candidat les Installations pour stationner son(ses) Véhicule(s).

Les créneaux horaires suivants (semaine type) sont accordés :

N° véhicule	Type & longueur de voie	Créneaux horaires accordés pour le stationnement						
		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.

5) Modalités de réalisation de la Prestation

a. Prise en charge et mouvement des Matériels Roulants en lien avec les prestations commandées

Cela consiste à prendre en charge les Matériels Roulants au sein du Site pour les acheminer jusqu'à une installation de service ou vers le faisceau de sortie. Le déplacement des Matériels Roulants du Candidat est effectué par :

- ☐ Le Candidat lui-même qui conduit ses Véhicules sous le pilotage d'un agent de l'Exploitant
- ☐ L'équipe Mouvement de l'Exploitant qui conduit les Véhicules du Candidat
- ☐ L'équipe Mouvement de l'Exploitant qui déplace les Véhicules avec un locotracteur

La prise en charge et mouvement des Matériels Roulants est proposée selon les renseignements sur le Véhicule fournis par le Candidat dans son expression de besoins.

Dans le cas où il serait nécessaire de former les agents de l'Exploitant à la conduite des Matériels Roulants des Candidats, l'Exploitant traitera les modalités de prise en charge de la formation par le Candidat dans un Bon de Commande distinct.

Les volumes prévisionnels d'entrées / sorties sur le Site pour la période sont :

N° véhicule	Quantité annuelle	Formule

b. Eléments à fournir par le Candidat

Le Candidat fournit à l'Exploitant :

- La documentation technique à appliquer ;
- Les procédures et modes opératoires spécifiques ainsi que la formation nécessaire ;
- Les outillages et agrès spécifiques à ses Matériels Roulants ;
- Les produits et les pièces consommables dans les cas de figure décrits dans l'Offre de Référence Maintenance ;
- La consommation prévisionnelle mensuelle pour les produits et les pièces consommables si l'Exploitant les fournit dans les cas de figure décrits dans l'Offre de Référence Maintenance

c. Programmation des opérations de maintenance préventive

La programmation des Prestations à réaliser par le Site de l'Exploitant est établie par le Candidat en respectant la commande annuelle et suivant les directives établies avec le Site. Ces directives précisent les modalités et le contenu des échanges d'informations entre le Candidat et l'Exploitant pour la préparation et la réalisation des Prestations (organisation de la planification par les Centres d'Entretien, libération de produit, approvisionnement...).

Deux horizons de programmation sont à distinguer :

- Horizon pré-opérationnel (vue à 6 mois) : Pour les opérations « dimensionnantes » (Temps de présence sur l'installation > 8 heures) et pour tout besoin hors du calendrier type, envoi mensuel par le Candidat au Site de la programmation à 6 mois à la maille semaine. Pas d'obligation d'indiquer les numéros d'engins concernés ;
- Horizon hebdomadaire (vue à 4 semaines) : envoi hebdomadaire par le Candidat au Site de toute la charge programmée à 4 semaines à la maille jour et heure (heure d'entrée sur le site), avec précision des numéros d'engins.

Sur cet horizon, les jours et heures de début de fin d'interventions sont engageants sur la semaine S+1 et les volumes sur les semaines S+2 à S+4.

Eléments à préciser par le Site :

- Les conditions de gestion et de communication des modifications de la commande des travaux (commande effectuée en ferme à S-1).

d. Informations à transmettre par l'Exploitant à la suite d'une prestation de maintenance

A l'issue des prestations de maintenance, l'Exploitant transmet les documents et données suivants pour matérialiser la remise en service :

.....
.....
.....

Eléments à préciser par le Site :

- Les conditions de gestion et de communication des remises en service et de remises en exploitation (*mention à conserver si cette dernière est du ressort de l'Exploitant*) ;
- Les modalités de gestion et de communication des restrictions d'exploitation.

e. Autres précisions

6) Stipulations financières

Sur la base des tarifs indiqués dans l'Offre de Référence de Maintenance de l'Exploitant en vigueur à la date de réalisation de la Prestation, le coût de la Prestation fournie par l'Exploitant (*hors intervention exceptionnelle*) est de€ HT dont le détail figure dans le devis joint au présent Bon de Commande.

Les modalités de règlement applicables sont celles figurant à l'article 6 du Contrat ORM 2026.

Le Candidat peut transmettre un numéro de bon de commande à faire figurer sur la facture par l'Exploitant :

7) Divers

Par la signature du Bon de Commande, le Candidat reconnaît :

- avoir pris connaissance et accepté les termes du Bon de Commande ;
- avoir pris connaissance de l'Offre de Référence de Maintenance et de ses annexes ;
- envoyer dans les emprises de l'Exploitant des Véhicules compatibles avec les Installations du Site concerné.

Fait en deux (2) exemplaires originaux, dont un pour chacune des Parties.

	Signature de l'Exploitant	Signature du Candidat
Date		
Nom		
Signature		
Tampon de la société		